



MAIRIE DE RÉGUSSE
Département du Var
Arrondissement
de Brignoles

REPUBLIQUE FRANCAISE

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 JUIN 2022 A 17H00

Date de la convocation : **31/05/2022**

Nombre de conseillers en
exercice : **23**

Nombre de conseillers présents : **18**

Nombre de conseillers
représentés : **5**

L'an deux mil vingt-deux et le sept du mois de juin, à dix – sept heures, le conseil municipal de la commune de Régusse, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Renée JEANNERET, Maire.

Étaient présents : Renée JEANNERET Maire, Alain FILIPPI, Marie-Christine BROSSARD, Catherine DAGUET, Franck MATHIEU, Michel GANDON, Jean-Pierre LION adjoints, Danielle STAES, Régis AMIOT, Valérie PEY-PATIN, Karine CHAMPIE, Benjamin RODSPHON, Arlette DURIEZ, René BONNET, Reynald CADORET, Gérard DARRIGOL, Pascale DUBUC et Anthony BORGNIC conseillers municipaux.

Absents excusés : Alain BROSSARD (a donné pouvoir à Marie-Christine BROSSARD) - Laura BONHOMME (a donné pouvoir à Marie-Christine BROSSARD) – Manon PETERS (a donné pouvoir à Catherine DAGUET) - Josiane BRENIER (a donné pouvoir à Arlette DURIEZ) - Nadine QUENNESSON (a donné pouvoir à Alain FILIPPI).

Absents : NEANT

Délibération n° 2022 – 029 : CREATION D'UN POSTE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de la création, à compter du 1^{er} septembre 2022, d'un poste d'agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de six (6) mois permanent à temps complet, renouvelable éventuellement pour une période de six (6) mois. Cet agent assurera des fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

Délibération n° 2022 – 030 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TEMPS NON COMPLET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer un poste de d'adjoint administratif à temps non complet à raison de 24 h hebdomadaire

Délibération n° 2022 – 031 : CREATION / SUPPRESSION DE POSTE POUR AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer les postes de fonctionnaires suivants adjoint technique et adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- **DECIDE** de supprimer les postes de fonctionnaires suivants : agent de maîtrise principal et adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Délibération n° 2022 – 032 : VALIDATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la mise à jour du tableau des effectifs .

Délibération n° 2022 – 033 : MODIFICATION DES TARIFS DU SERVICE JEUNESSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs précités du service JEUNESSE de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement extra-scolaire et périscolaire ;

Délibération n° 2022 – 034 : PARTICIPATION DES COMMUNES AU COUT DE FONCTIONNEMENT D'UN EQUIPEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les actes utiles et à accomplir toutes les démarches et formalités nécessaires à la mise en œuvre de la participation des communes voisines au coût de fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement de Régusse ;

Délibération n° 2022 – 035 : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement tel qu'annexé à la délibération.

Délibération n° 2022 – 036 : CONVENTION PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) pour la période 2022 – 2025 et la convention Charte qualité Plan mercredi .

Délibération n° 2022 – 037 : CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « PETITS DEJEUNERS »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le dispositif « Petits déjeuners » .

Délibération n° 2022 – 038 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS DU HAUT-VAR

Le Conseil Municipal, à la majorité 20 voix POUR, 3 abstentions (DARRIGOL, DUBUC, BORGNIC)

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire à titre gratuit .

Délibération n° 2022 – 039 : CONVENTION FOURRIERE ANIMAUX ERRANTS ET/OU DANGEREUX

Le Conseil Municipal, à la majorité 17 voix POUR, 5 abstentions (BONNET, DURIEZ, BRENIER, DARRIGOL et BORGNIC) et 1 voix CONTRE (DUBUC) :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention avec la société « ENTRE CHIENS ET CHATS »

Délibération n° 2022 – 040 : MARCHE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLES : TRAVAUX D'INSTALLATION SANITAIRES PUBLIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le marché relatif aux travaux d'installation de sanitaires publiques avec l'entreprise SAGELEC, 61 Bd Pierre et Marie Curie – BP 10145 – 44154 Ancenis Cedex, pour un montant de 93 000 € HT , soit 111 600 € TTC;

Délibération n° 2022 – 041 : ABROGATION DE LA DELIBERATION DU 31 JANVIER 2022 AUTORISANT LE LANCEMENT DU MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE A ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE VOIRIE – MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE : TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN HAUT DES FAÏSSES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché de travaux concernant la voirie du Chemin Haut des Faïsses, ainsi que toute décision concernant ses avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- **ABROGE** la délibération n°2022-004 du 31/01/2022 ;

Délibération n° 2022 – 042 : SOUTIEN DU CONSEIL MUNICIPAL A LA RESOLUTION INTITULEE « LA RURALITE ET LA COMMUNE SONT UNE CHANCE POUR RESTAURER LA CONFIANCE ET LIBERER L'ENERGIE DES TERRITOIRES »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOUTIENT** l'ensemble du contenu de la résolution adoptée en AG de l'AMRF le 14 mai 2022.